

**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

27 Décembre 2018

Français

Original : Anglais

Réunion du Groupe de Correspondance de l'Approche Écosystémique sur la surveillance (CORMON), la biodiversité et la pêche

Marseille, France, 12-13 Février 2019

Point 2 de l'ordre du jour : Organisation des travaux

Ordre du jour provisoire

Pour des raisons environnementales et d'économie, ce document est imprimé en nombre limité et ne sera pas distribué pendant la réunion. Les délégués sont priés de se munir de leur copie et de ne pas demander de copies supplémentaires.

Ordre du jour provisoire

- Point 1 de l'ordre du jour** Ouverture de la réunion
- Point 2 de l'ordre du jour** Organisation de la réunion
a) Règlement intérieur
b) Election du bureau
c) Adoption de l'ordre du jour
d) Organisation des travaux
- Point 3 de l'ordre du jour** État d'avancement de la mise en œuvre de l'IMAP national relatif à la biodiversité et les espèces non indigènes
- Point 4 de l'ordre du jour** Orientations sur la surveillance des indicateurs communs relatifs à la biodiversité et aux espèces non indigènes
- Point 5 de l'ordre du jour** Modèles de données et dictionnaires de données concernant les indicateurs communs sélectionnés relatifs à la biodiversité et aux espèces non indigènes
- Point 6 de l'ordre du jour** Questions diverses
- Point 7 de l'ordre du jour** Conclusions et recommandations
- Point 8 de l'ordre du jour** Clôture de la réunion